

AS/

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-177 du 21 Juillet 1976

chargeant le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat de l'intérim du Ministre des Finances pour compter du 19 juillet 1976.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;

VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement;

VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Pour compter du 19 juillet 1976, le Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, assure l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de l'Intendant Militaire de 3ème Classe Isidore AMOUSSOU.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 21 Juillet 1976

Pour le Président de la République absent,
Le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
chargé de l'intérim,



Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS.

Ampliations : PR 5 CS 6 CNR 4 MF-MIA 4 autres Ministères 13 SGG 4 SPD 2
DPE-DGAJL-INSAB 6 IAA-DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc. 5 JORPB 1